



Observation et accompagnement des professionnels du livre en régions
Critères communs Fill - 2011
Groupes de travail Fill-Vie littéraire et publics et Fill-Économie du livre

Auteurs

Les auteurs incluent auteurs de l'écrit, illustrateurs et traducteurs... et les photographes (si publication).

3 critères :

- Auteur vivant
- Auteur dont la résidence principale (fiscale) se situe dans la région
- Auteur qui a publié un ouvrage (monographie) à compte d'éditeur depuis moins de 10 ans.

Manifestations

3 critères :

- Est récurrente
- Existe depuis plus de 2 ans (2^e édition)
- Manifestation dont le livre (écriture et lecture) est au centre du projet

Résidences

Sont incluses les résidences de création et de développement culturels.

Un projet (lieu) d'accueil (ponctuel ou permanent) d'auteur porté par une structure ou un collectif dont la durée de présence sur le territoire est supérieur à 15 jours même si fractionné.

Librairies

La librairie est un point de vente de livres ancré dans un lieu physique, mobile ou non-mobile, ouvert au public et dont le siège social est implanté dans la région.

Afin de mesurer toutes ces données il est nécessaire d'attendre la fin de la première année d'existence et le premier bilan comptable.

4 critères :

- Part des livres neufs dans le CA
- Nombre de références (titres)
- Composition du capital de l'entreprise
- Pourcentage d'ouvrages de plus d'1 an proposé à la vente



Critères de la famille 1 : Les librairies

- 50% du CA réalisés sur la vente de livres neufs
- 6000 titres référencés minimum pour les librairies généralistes / 3 000 pour les librairies spécialisés
- 50% du capital minimum est détenu par une ou plusieurs personnes physiques ou par une société dont le capital est détenu en majorité par une ou plusieurs personnes physiques
- 30% d'ouvrages de plus d'1 an proposés à la vente
- Ne peut être une franchise

Critères de la famille 2 : Les librairies de proximité participant à un maillage territorial plus resserré

- 25% de livres neufs dans le CA
- Au moins 1 500 titres référencés
- 50% du capital minimum est détenu par une ou plusieurs personnes physiques ou par une société dont le capital est détenu en majorité par une ou plusieurs personnes physiques
- Possibilité de commande à l'unité

Éditeurs

8 critères de la famille 1 : Les maisons d'édition (à l'exclusion des revues)

- A son siège social implanté dans la région
- A pour activité principale l'édition ou un département dédié à l'édition
- Publie à compte d'éditeur
- A au moins 2 ans d'existence
- Publie au moins 5 ouvrages par an
- Est référencé sur Électre et Dilicom
- A un numéro d'ISBN
- Pratique le dépôt légal

4 critères de la famille 2 : Les éditeurs de livre d'artiste et /ou de bibliophilie contemporaine

- A son siège social implanté dans la région
- A pour activité principale l'édition de livre d'artiste et / ou de bibliophilie contemporaine
- A au moins 2 ans d'existence
- Possède au moins 5 titres au catalogue

6 critères de la famille 3 : Les structures éditoriales

- A son siège social implanté dans la région
- Publie à compte d'éditeur
- A au moins 2 ans d'existence
- A un numéro d'ISBN
- Pratique le dépôt légal
- Publie au moins un ouvrage par an